



UN RÉSEAU DE SANCTUAIRES AU COEUR DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD



UN SANCTUAIRE DE NATURE ?

Dans ce projet initié par le Parc naturel régional des Vosges du Nord en collaboration avec les communes volontaires, le terme sanctuaire est utilisé pour désigner les richesses naturelles les plus emblématiques du territoire pour lesquelles les habitants se mobilisent afin de garantir leur préservation, sans passer par une voie réglementaire.

Il peut s'agir d'une roselière, d'une friche herbacée, d'un vieux verger, d'une jeune forêt spontanée composée de bouleaux et de pins sylvestres ou d'érables sycomore et plane, de frênes et d'aubépines, voire d'une forêt plus âgée composée de hêtres, de chênes et de charmes.

Le sanctuaire est accessible, notamment dans un but pédagogique : des animations sont organisées par la commune en collaboration avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord pour les scolaires en lien avec les enseignants et pour les habitants.

Le sanctuaire permet aussi de découvrir la nature autrement et de s'initier à l'observation naturaliste.

INFORMATIONS

Le site est ouvert au public, pour toute information ou une visite guidée, s'adresser à :
Jacky Gaeng 06 66 73 29 01
gaeng.jacqy@bbox.fr

www.parc-vosges-nord.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD

Maison du Parc – Château – BP 24
67290 LA PETITE PIERRE
03 88 01 49 59
contact@parc-vosges-nord.fr



DÉCOUVRIR LA NATURE AUTREMENT

LA FORÊT DES BLANCS BOULEAUX

SANCTUAIRE DE NATURE

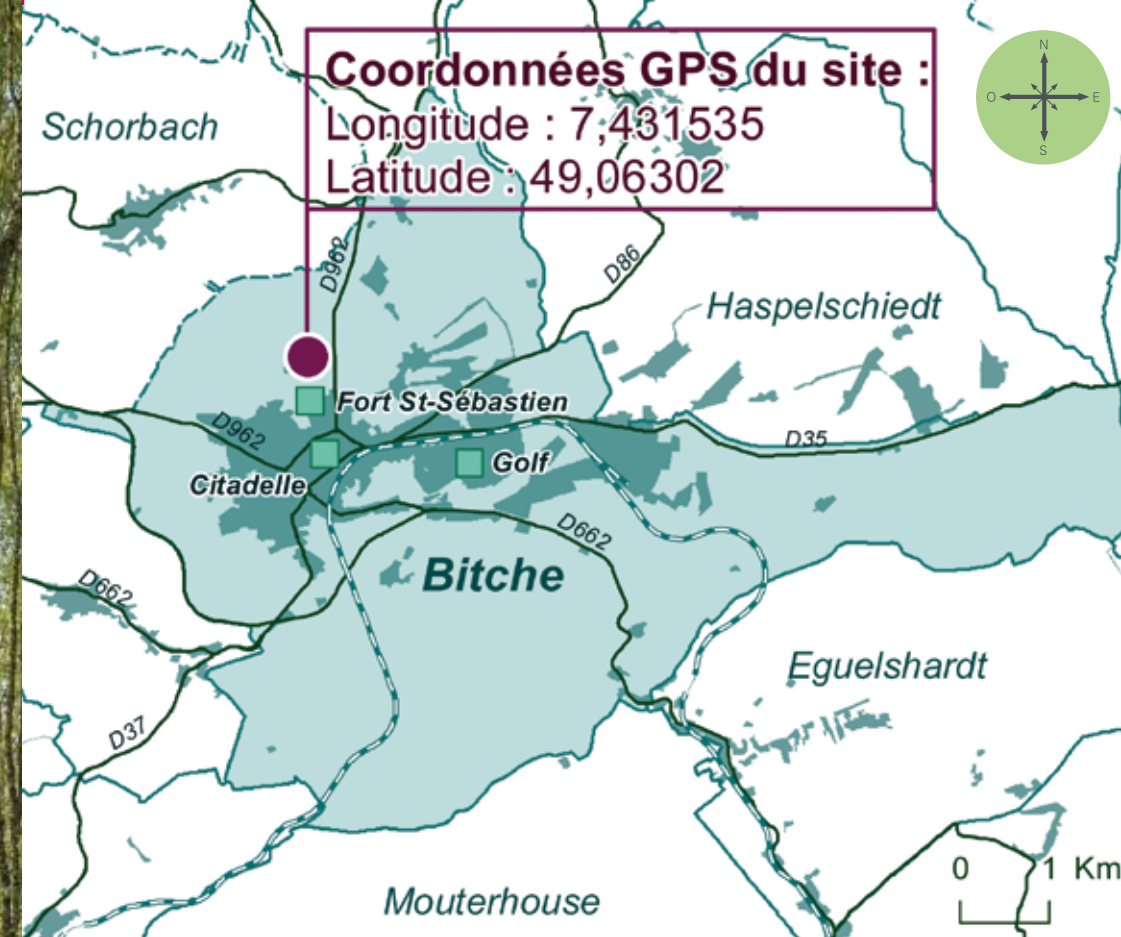


Une autre vie s'invente ici



LA FORÊT DES BLANCS BOULEAUX

80 espèces végétales
30 espèces animales



INFORMATIONS

Commune **Bitche**
Parcelle cadastrale **103**
Section **19**
3,1 hectares

ACCÈS & SITUATION

Par la Rue Saint-Sébastien puis le Chemin vers la station d'épuration

Type de milieu : **jeune forêt spontanée**
Espèces d'arbres : **bouleau, hêtre, chêne, pin sylvestre**
Particularité : **dominance du bouleau**

L'HISTOIRE DE LA FORÊT DES BLANCS BOULEAUX

Sur une carte topographique de 1950, le sanctuaire n'existe pas et la zone actuelle est une terre agricole, on ne voit que la vallée humide de la Horn et le fort Saint Sébastien entouré de boisements. Sur la carte d'état-major de la période 1820-1866, le site est également en zone agricole. La forêt y était implantée il y a vraisemblablement plusieurs siècles, voire un millénaire avant les grands défrichements. L'arrêt de la fauche date de 1985, la bétulaie a donc une trentaine d'années.



LE PROJET PÉDAGOGIQUE & LES ANIMATIONS

Des élèves de l'école élémentaire des Remparts ont participé à quatre sorties guidées dans le site. Après une immersion dans le milieu forestier et des activités ludiques et sensorielles, les enfants sont partis à la découverte de la faune et de la flore présentes sur le site. Ils ont ensuite fait découvrir ce coin de nature à leurs familles en organisant différents ateliers.